



Rapport n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 6 décembre 2019		Chapitre : Article :

AVENANT AU MARCHÉ DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION

Le marché n°15-2016 relatif aux services de télécommunications notifié la 6 décembre 2016 se termine au 31 décembre 2019.

Le nouveau marché de télécommunications a été attribué par la Commission d'appel d'offres du 25 septembre 2019 avec une date d'effet au 1er janvier 2020. Néanmoins pour permettre le déploiement des solutions techniques retenues, il est nécessaire de prolonger l'exécution de l'ancien marché jusqu'au 31 mars 2020.

Cette prolongation concerne uniquement le lot n° 04 : service d'interconnexion de sites à haut débit attribué à la société OPTION SERVICE

Il convient d'autoriser le Président à signer l'avenant correspondant.

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant.

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offre du 25 septembre 2019,

Vu le rapport n°2 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- Prend acte de l'acceptation d'un avenant de prolongation de délai jusqu'au 31 mars 2020 pour le lot n° 04 attribué à la société OPTION SERVICE.
- Autorise le Président à signer l'avenant correspondant.

**Le Président
du Conseil d'administration,**

Pierre-Jean VERZELEN



Délibération n°2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 6 décembre 2019		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 13
Votants : 14

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL N° 91
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 6 décembre 2019 à 10 h 00, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 19 novembre 2019, s'est réuni dans la salle de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Pierre-Jean VERZELEN.

Étaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Pierre-Jean VERZELEN, Nicolas FRICOTEAUX, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLÉRIOT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. François RAMPELBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Maxime KELLER, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Jean-Luc EGRET, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, Mme Monique BRY,

II - Membre de droit

Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Patrick SORIEUL, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Lt Colonel Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels-officiers
M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-pompiers professionnels-officiers
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
M. le Capitaine Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers
M. le Capitaine Philippe GOGUILLON, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers
M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers
M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

Excusé(s) : MM. Nicolas FRICOTEAUX, Thomas DUDEBOUT, François RAMPELBERG, Jean-Luc EGRET, Mme Annie TUJEK.

Mandats de : M. Nicolas FRICOTEAUX

Assistaient à la séance : Colonel Christian BOULARD, Lieutenant-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Mme Alexandra GRELE, de la direction départementale.

AVENANT AU MARCHÉ DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offre du 25 septembre 2019,

Vu le rapport n°2 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- Prend acte de l'acceptation d'un avenant de prolongation de délai jusqu'au 31 mars 2020 pour le lot n° 04 attribué à la société OPTION SERVICE.
- Autorise le Président à signer l'avenant correspondant.



Le Président
du Conseil d'administration,

Pierre-Jean VERZELEN